



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### Fonds bassin versant

## Un appui pour la protection de nos milieux naturels

**Lac-Mégantic, le 5 juin 2023** – La préfète de la MRC du Granit, Madame Monique Phérvong Lenoir a remis, au nom du conseil des maires, un montant de 28 000 \$ à des organismes, associations et municipalités dans le cadre de l'appel de projets du Fonds bassin versant de la MRC du Granit. Lancé au début de l'année, l'appel de projets a retenu ceux portant notamment sur le contrôle des espèces exotiques envahissantes, la conservation des milieux humides en forêts privées et l'état de santé des lacs (voir annexe).

« Quel bonheur de retrouver les acteurs de la protection de nos plans d'eau et de nos milieux naturels à l'occasion de cette annonce. Leur implication, leurs actions et leur dynamisme sont essentiels pour accompagner la MRC dans sa mission de protection et de mise en valeur de son territoire. Le Fonds bassin versant crée une réelle différence dans le milieu, et ce depuis déjà 16 ans, » a affirmé la préfète de la MRC du Granit, madame Monique Phérvong Lenoir.

Le Comité consultatif en environnement (CCE) s'est vu confier le mandat d'étudier l'ensemble des demandes reçues et s'assure d'une répartition des montants selon des critères établis. Déjà, pour 2024, il est prévu qu'un rehaussement de l'aide financière soit en vigueur permettant ainsi l'acceptation de huit (8) projets plutôt que sept (7), pour un montant maximal de 8 000 \$ par projet plutôt que 7 000 \$. Une augmentation du soutien pour un maximum de 70 % est également prévue, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année 2023.

L'augmentation des montants va notamment permettre de soutenir les actions du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) qui sera adopté prochainement et qui permettra de soutenir la réalisation de projets de restauration de milieux humides et hydriques sur le territoire.

### À propos du Fonds bassin versant

Le Fonds bassin versant a été mis en place en 2007 à la suite de l'implantation d'une quote-part provenant des vingt municipalités du territoire dans le but de protéger les cours d'eau et les lacs de la région. La MRC du Granit est l'une des premières au Québec à s'être dotée d'un moyen concret pour protéger ses ressources en eau. Ces sommes sont offertes à tous les organismes, les associations et les municipalités travaillant pour une meilleure qualité de l'eau dans la région et qui présentent des projets structurants et sociétaux. Les projets doivent posséder au moins deux des trois conditions suivantes :

- présenter un correctif concret pour la qualité de l'eau ;
- sensibiliser la population ;
- acquérir des connaissances scientifiques nécessaires à la préservation de la qualité de l'eau.

Pour en connaître davantage sur le Fonds bassin versant de la MRC du Granit, visitez le [www.mrcgranit.qc.ca](http://www.mrcgranit.qc.ca).

— 30 —

#### Source :

Véronique Lachance  
Agente aux communications  
MRC du Granit

☎ 819 583-0181, poste 117

✉ [vlachance@mrcgranit.qc.ca](mailto:vlachance@mrcgranit.qc.ca)

#### Informations :

Rémi Morin  
Coordonnateur à la gestion des cours d'eau  
MRC du Granit

# ANNEXE

| Promoteur (s)  | Titre du projet   | Description sommaire   | Coût total du projet | Montant alloué   |
|--|---|--|----------------------|------------------|
| Association pour la protection du Grand lac Saint-François   | Contrôle du myriophylle à épis au Grand lac Saint-François.   | La firme RAPPEL aura pour mandat d'effectuer un travail de contrôle du myriophylle à épis sur la seule colonie retrouvée au Grand lac Saint-François. Le projet prévoit également la mise en place de bouées de sensibilisation afin de limiter l'accès de la zone touchée. Enfin, de la sensibilisation et un transfert de connaissances entourant l'ensemble de ce projet sont prévus. | 18 182 \$            | 7 000 \$         |
| Les municipalités riveraines du lac Mégantic en collaboration avec l'Association pour la protection du lac Mégantic (APLM) | Remplacement de bouées de circulation au lac Mégantic et mise à jour de l'inventaire du myriophylle à épis. | Les bouées de circulation seront remplacées par des bouées plus durables et résistantes aux intempéries. La présence de ces bouées vise à réduire le nombre d'embarcations fréquentant des lieux d'une grande valeur écologique. Une mise à jour de l'inventaire du myriophylle à épis datant de 2019 sera effectuée.  | 22 985 \$            | 7 000 \$         |
| Association des riverains du lac Équerre (ARLÉ)  | Portrait de l'état de santé du lac Équerre  | Afin de ralentir le vieillissement du lac, l'ARLÉ mandate le RAPPEL afin d'avoir un portrait de santé du lac et de mieux comprendre les facteurs qui l'influencent. Des recommandations émises permettront de bonifier le guide des bonnes pratiques pour préserver le lac.  | 11 393 \$            | 7 000 \$         |
| Aménagement forestier coopératif des Appalaches (AFCA)   | Conservation volontaire des milieux humides en forêts privées dans le bassin versant du lac Mégantic        | Ce projet de conservation volontaire vise à sensibiliser les propriétaires forestiers privés du bassin versant du lac Mégantic à la protection des milieux sensibles, aux enjeux écologiques du bassin versant et à l'application de pratiques forestières durables, par l'acquisition et la transmission de connaissances.  | 39 190 \$            | 7 000 \$         |
|  |   | <b>TOTAL</b>   | <b>91 660 \$</b>     | <b>28 000 \$</b> |